



Communiqué du Tapura huiraa Tira suite à certaines déclarations émanant du 137^{ème} synode de l'Eglise Protestante Maohi

Le 137^{ème} synode de l'Eglise Protestante Maohi a donné lieu à plusieurs prises de position et de réactions de la population.

Au-delà des réflexions théologiques et organisationnelles qui ont été abordées lors de ce synode, divers thèmes de réflexion se sont portés sur « la vérité et la justice » qui suscitent de notre part quelques réactions et précisions.

Le premier concerne l'enseignement du fait nucléaire, dont l'objectif porté par le gouvernement, ne serait que « faire du saupoudrage destiné à endormir les consciences ».

Le Tapura souligne que c'est à l'initiative du ministère polynésien de l'éducation qu'a été développé depuis 2018 un programme, devenu transdisciplinaire, d'enseignement du fait nucléaire. L'ambition est de former des citoyens polynésiens capables de distinguer les faits de l'interprétation de ces mêmes faits, et ainsi de se forger leurs propres opinions sur ce sujet sensible et douloureux.

Comme indiqué en introduction de la page dédiée à ce programme sur le site de la DGEE (<https://www.education.pf/lenseignement-du-fait-nucleaire/>): « *Le choix de retenir une vision pluridisciplinaire et transversale correspond à la réalité d'une question qui ne se limite pas à une dimension historique et politique. Il s'agit pour les élèves, de se saisir progressivement de toutes les dimensions du fait nucléaire, au travers de leur parcours scolaire et de la contribution des différentes disciplines. Sciences, arts, littératures, politique, santé, presse, histoire, économie, environnement, ... sont autant d'entrées qui permettent d'enrichir la connaissance et la compréhension du fait nucléaire, non dans une logique partisane mais dans l'esprit du développement citoyen et du libre-arbitre.* »

Ainsi, les documents de Moruroa E tatou font partie des ressources exploitées par les enseignants pour traiter du fait nucléaire. Mais elles ne sont pas les seules. Ni l'enseignement protestant, ni l'EPM elle-même, ne peuvent ignorer cette démarche puisque l'information est régulièrement portée à leur connaissance. Cet enseignement est également au programme des écoles protestantes. En outre, c'est bien le Président FRITCH qui a fait revenir, en août 2016, monsieur Bruno BARRILLOT en Polynésie. Cette volonté du Président FRITCH, dès 2016, envers M. BARRILLOT s'inscrit bien dans une démarche de vérité sur le fait nucléaire.

Comme l'indiquais le Président FRITCH lors du colloque sur le nucléaire qui s'est tenu à l'université : « *L'école, est le premier rempart des folies sociétales. Les médias en sont le second. Former et exercer l'esprit critique de chaque citoyen, lui faciliter l'accès à l'information objective, factuelle et vérifiable, l'accompagner à se forger une opinion par lui-même distinguer les faits de leurs interprétations, telles sont, dans nos démocraties, les enjeux et les responsabilités de ces acteurs. Voilà, à mon sens un des grands enjeux de nos querelles : comment distinguer les faits et les interprétations de ces faits ?* ».

La réflexion du synode sur l'augmentation inconsidérée du coût de la vie mérite également quelques compléments d'information.

L'augmentation des prix depuis le début de l'année 2022 est effectivement un phénomène préoccupant, notamment au regard de ses effets sur la baisse du pouvoir d'achat des polynésiens. Nous savons tous que cette hausse généralisée des prix provient essentiellement de l'extérieur, que ce soit le prix du pétrole ou encore le prix des matériaux et des matières premières ou de la nourriture que nous importons, sans oublier les tarifs de fret maritime qui ont quasiment triplé sur la période. Face à cette situation, le Gouvernement a mis en œuvre, dès janvier 2022, un ensemble de mesures-bouclier et de dispositions au bénéfice du plus grand nombre pour limiter les effets de la perte du pouvoir d'achat.



Concernant les deux emprunts garantis par l'Etat souscrits en 2020 et 2021, ils étaient indispensables aux finances du Pays pour faire face aux conséquences financières de la crise sanitaire. Pour rappel, la chute du produit intérieur brut (la création de richesse) a été de l'ordre de 8 % et la baisse de la fréquentation touristique de plus de 70 %. Il a donc fallu que le gouvernement puisse à la fois couvrir le coût de la pandémie sur le système de santé et en même temps soutenir massivement les entreprises pour préserver les emplois et relancer la machine économique.

Sans ces financements, la crise économique aurait été bien plus grave et des milliers de polynésiens se seraient retrouvés à la rue. Il est important de rappeler que ces dettes , dont le montant reste par ailleurs raisonnable (20 % du PIB), ont permis de sauver le modèle de protection social dont bénéficie l'ensemble des familles polynésiennes. Enfin, ces prêts, dont le remboursement ne débutera que dans deux ans, n'entraîneront aucune conséquence sur l'élévation coût de la vie.

Le troisième point concerne l'immigration et l'idée que le gouvernement aurait instauré un dispositif pour le contrôle des naissances et pour favoriser l'arrivée des étrangers.

Cette affirmation n'a pas de sens, car bien évidemment le Pays a tout intérêt à promouvoir la natalité, ne serait-ce que pour la soutenir la croissance économique ou encore rendre soutenable à long terme l'équilibre de notre modèle de protection sociale, et en particulier de celui de la retraite. En outre, les allocations familiales versées aux familles répondent à cet objectif.

Il faut aller rechercher ailleurs les raisons de la baisse de la natalité notamment dans l'évolution de la société et de sa perception de l'avenir. Il apparait que les nouvelles générations ne souhaitent plus, pour des raisons économiques, sociétales voire culturelles, avoir autant d'enfants que leurs aînés. Cette évolution n'est d'ailleurs pas propre à la Polynésie mais elle touche la plupart des pays.

Quant à l'idée que le gouvernement favorise une politique migratoire propice à l'arrivée de personnes extérieures à la Polynésie, elle est bien évidemment erronée et sans fondement d'autant que depuis quelques années le recensement de la population fait apparaître des soldes migratoires négatifs !

Le quatrième point concerne l'exploitation des océans. C'est bien aux élus de ce Pays qu'il appartiendra de décider, en temps utiles, de ce qu'il convient de faire pour valoriser la ZEE. Les déclarations du Président FRITCH au sommet de Brest ont d'ores et déjà donné le sens de la vision que porte le Tapura, à savoir celle de la protection de l'océan. Le Président FRITCH est favorable à un moratoire sur l'exploitation minière des fonds sous-marins. Il proposera très prochainement un texte à l'adoption de l'Assemblée de la Polynésie française confirmant ce moratoire sur l'exploitation des fonds sous-marins.